

Compte rendu rencontre du mardi 10 février 2015 avec les habitants des villages des Barrets, de chez Chaboisseau et du Maine Blanc

Les habitants du village des Barrets annoncent d'entrer de réunion que l'ambiance de voisinage est agréable, qu'une fête des voisins a lieu le dernier dimanche du mois d'août depuis environ 6/7 ans, à l'exception des nuisances provenant de l'exploitant agricole, M **SIRE**, qui travaille les terres environnantes (bruits nocturnes, terre sur route, encombrement de la chaussée par des véhicules, arrosage intempestif et décibels importants provenant du local technique où se situe la pompe - porte inexistante, local ouvert pouvant être dangereux...)

Ils se disent satisfaits du fonctionnement des associations chermignacaises.

La circulation et la voirie

Ils soulignent que les bennes à ordures circulent vite et mettent en avant les difficultés liées à la circulation sur la route communale ainsi que la difficulté à accéder à la route départementale Chermignac/Saintes ; les automobilistes ne respectant pas la priorité à droite. Ils demandent à la municipalité de renforcer la signalisation « priorité à droite ».

Christian rappelle que la route est départementale que la mairie transmettra la remarque à la DI.

L'état général de la route des Barrets pose question : trous, bords impraticables, fossés qui débordent etc...

Christian présente le projet de la commune de faire établir une étude de travaux pour améliorer l'état de cette route.

Le chemin blanc, le long de l'autoroute, est bien entretenu côté Chermignac, il est souhaité que la commune de Thénac en fasse autant.

Nuisances dues aux chiens

Il est demandé qu'un article rappelant les principes et la réglementation soit diffusé dans le Chermignacais

Panneau information

Les habitants présents, espèrent à l'unanimité son déplacement en un lieu plus accessible ; ils proposent de le placer à la jonction de la rue des Barrets et de la rue des Grands Prés pour faciliter l'arrêt en toute sécurité.

Propositions

- La pose d'un miroir à hauteur de chez M Gauthier (n°25), virage angle droit sans visibilité.
- Pour la commune, ils proposent qu'au restaurant du bourg soit installé en libre accès internet un ordinateur financé par la commune.
- Monsieur **TABARY** sera démarché pour obtenir sa participation à l'écriture du flyer du « parcours des exploitants »
- Madame **CHAPON** accepte d'être la référente en lien avec la municipalité pour ces villages.

La soirée se clôture par un temps de convivialité partagé et apprécié de tous.

Nous remercions les personnes présentes de leur très active et positive participation.

Pourquoi pas la prochaine réunion chez un habitant ?